



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Des élèves indésirables dans les lycées de Brazzaville

Dans une note circulaire du 21 août 2023, la direction départementale de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a déclaré indésirables des élèves exclus du complexe scolaire Anne-Marie-Javouhey centre-ville qui avaient participé à une bagarre en juin dernier. Cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures de lutte contre les violences en milieu scolaire.

Page 5



Actes de violences entre élèves/DR

EDUCATION

Renforcement des capacités du lycée agricole Amilcar-Cabral



La coupure du ruban symbolique Adiac

Le projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale a financé la construction de quelques infrastructures du lycée agricole Amilcar-Cabral situé à Loua, dans le 8e arrondissement de Brazzaville. Ces ouvrages qui renforcent les capacités de cet établissement d'enseignement professionnel sont constitués d'une unité d'adduction d'eau potable, d'une aire de jeux et d'un bâtiment d'astreinte.

Page 3

APPUI FINANCIER

L'AFD a investi 317 milliards FCFA au Congo en sept ans

L'Agence française de développement (AFD) a consenti 317,286 milliards de francs CFA en faveur de la République du Congo entre 2016 et 2022, selon un rapport rendu public le 28 août. Estimé à 2099, 069 milliards de francs CFA, le financement de l'AFD était dédié à six pays

de la région d'Afrique centrale, à savoir le Gabon, le Congo, le Tchad, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Cameroun qui a bénéficié de 50% de l'ensemble des fonds.

Page 16

ELIMINATOIRES CAN 2023

23 Diables rouges convoqués contre la Gambie

Le sélectionneur national Paul Put a convoqué vingt-trois joueurs pour la confrontation entre les Diables rouges du Congo et les Scorpions de la Gambie prévue pour le 10 septembre prochain à Marrakech, au Maroc, dans le cadre de la sixième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football qui se disputera en 2024 en Côte d'Ivoire. Troisièmes de leur groupe, les Congolais sont condamnés à rééditer l'exploit de la manche aller (1-0) afin de se qualifier à la phase finale de la compétition.

Page 16



EDITORIAL

Relico

Page 2

POOL

Signature d'un plan conjoint préparatoire au PDDR

Page 3

ÉDITORIAL

Relico

La Rentrée littéraire du Congo-Relico- a repris ses quartiers à la librairie "Les Manguiers" des Dépêches de Brazzaville, après un arrêt de plusieurs mois du fait de la pandémie du coronavirus.

Pour cette édition de relance, les organisateurs ont sélectionné six ouvrages qui ont tour à tour été décortiqués devant un public constitué de femmes et d'hommes de lettres, de politiques, d'amoureux et d'amateurs de la littérature. La poésie, le roman et d'autres genres étaient de cette sixième édition de la Relico.

Les titres présentés concernaient divers domaines : l'histoire, les relations sociales, la culture. En somme, une panoplie de thématiques variées pour mieux échanger avec l'auditoire. La Relico est l'un des rares rendez-vous qui réunit autour du livre une partie du gotha de la littérature congolaise. Son retour traduit la volonté de perpétuer la tradition qui a pris corps dans les esprits des Congolais.

Il faudrait cependant craindre que l'initiative s'arrête en si bon chemin au moment où une forte propension de gens se penche vers le numérique au détriment du papier. Cette rencontre gagnerait en visibilité avec le soutien de bonnes volontés animées par le souci de promouvoir les activités livresques.

Loin d'être déphasé, le livre continue à jouer un rôle primordial dans la formation de l'élite de demain. D'où, la nécessité d'encourager la tenue régulière de la Relico afin qu'elle se perpétue. Ce qui est sûr, le Congo sera toujours en quête de femmes et d'hommes formés pour assurer son développement.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

Kaya Magane prône l'amélioration des conditions de vie des élus locaux

Réélu pour un troisième mandat, le président de l'Union des démocrates et libéraux du Congo (UDLC), Gaspard Kaya-Magane, entend poursuivre son combat visant l'amélioration des conditions de vie des élus locaux à travers le pays.

Gaspard Kaya-Magane est l'un des rares sénateurs à avoir obtenu le plus de voix (121) dans le département de la Bouenza. Ancien de l'hémicycle (3^e mandat), il connaît bien le Sénat congolais. Ainsi, ce nouveau mandat lui permettra sans nul doute de faire aboutir sa vision sur le fonctionnement régulier des collectivités locales au Congo. « *Le Sénat étant le représentant des collectivités locales et le modérateur de la République, l'avenir est prometteur car au mois de juin dernier le gouvernement a promis à la chambre haute du Parlement la mise en place d'une commission regroupant aussi bien les sénateurs que les représentants de la présidence, du gouvernement et des collectivités locales. Le but étant de réfléchir aux maux qui minent le bon fonctionnement des collectivités locales et en proposer des solutions idoines* », a rappelé Gaspard Kaya-Magane.

Ancien vice-président de l'Upads fond jaune et ancien troisième secrétaire national de l'Upads fond blanc, il avait été exclu du parti suite à une rencontre avec le président de la République pour solliciter le début des travaux de la municipalisation accélérée de la Bouenza et la révision de la Constitution. Il préside



Gaspard Kaya-Magane réélu pour un 3^e mandat/Adiac

actuellement aux destinés d'une modeste formation politique de l'opposition dénommée Union des démocrates et libéraux du Congo qui prône l'instauration de la démocratie libérale au Congo.

Dans la nouvelle configuration du Sénat, dominé par le Parti congolais du travail (PCT) et ses alliés (61 élus) sans compter les indépendants qui leur sont proches, Gaspard Kaya-Magane va, aux côtés d'autres sénateurs de l'opposition, notamment Chara Rebecca Moundelé-Ngollo née Loubienga du Parti républicain et libéral (PRL) et de Elisa-

beth Mapaha de l'Upads, devoir animer les débats à l'hémicycle. Une tâche pas très aisée au regard de la nature des dossiers à traiter.

« *Gaspard Kaya-Magane est présenté par ses pairs conseillers départementaux et municipaux comme leur syndicaliste. Il a pu interpeller le gouvernement sur la question de l'amélioration du statut des conseillers. Ce n'est donc pas un hasard s'il est arrivé en tête des résultats alors qu'il émerge à l'opposition* », a commenté un conseiller de la Bouenza.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le lycée agricole Amilcar-Cabral réhabilité

À quelques jours de la rentrée des classes, le lycée d'enseignement professionnel agricole Amilcar-Cabral (LEPAAC), situé dans le 8e arrondissement, Madibou, a été doté d'un bâtiment d'astreinte, d'une aire de jeux et d'une unité d'adduction d'eau potable. Les ouvrages réceptionnés, le 28 août, ont été construits par le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac).

Le bâtiment d'astreinte est destiné à loger le directeur d'étude et le surveillant général de cet établissement public de formation agricole, qui attire de plus en plus de nouveaux élèves. Le LEPAAC va accueillir cette année 807 apprenants, soit 213 filles, en hausse par rapport à l'année précédente qui comptait 690 élèves et 500 à l'année scolaire 2020-2021.

L'établissement a besoin d'autres soutiens pour améliorer les conditions de travail des enseignants et la qualité de formation dans les cinq filières existantes (R1 : production végétale ; R3 : production et santé animales ; R4 : machinisme agricole ; R6 : génie rural et R7 : technologie agroalimentaire). Satisfait de l'accompagnement du Pdac, le proviseur du LEPAAC, Guy Roger Bambi, appelle l'État et les partenaires à financer d'autres bâtiments, notamment le dortoir des élèves.

Il faut noter que le LEPAAC figure parmi les établissements d'enseignement professionnel agricole bénéficiaires des activités du Pdac, un projet financé par la Banque mondiale. Outre les travaux de réhabilitation du

bâtiment d'astreinte et du terrain de volleyball qui ont coûté 21 millions de francs CFA, le Pdac a fourni à cet établissement un tracteur agricole avec charrue, un pulvérisateur et une remorque.

L'unité de coordination du Pdac est disposée à poursuivre son accompagnement prévu dans sa composante 3.1, concernant le renforcement des capacités de certaines institutions de développement de l'agriculture commerciale. « Cette activité fait suite aux différents appuis apportés à certains lycées et collège agricole qui ont été dotés des outils aratoires, du matériel de petite chirurgie animale et des semences. Il s'agit des lycées techniques agricoles de Ouesso, de Makoua,



d'Ewo, d'Ongogni, de Lekana et de Sibiti. Pour les collèges, il s'est agi du CETA d'Okoyo, d'Odziba et de Dolisie », a in-

« Cette activité fait suite aux différents appuis apportés à certains lycées et collège agricole qui ont été dotés des outils aratoires, du matériel de petite chirurgie animale et des semences. Il s'agit des lycées techniques agricoles de Ouesso, de Makoua, d'Ewo, d'Ongogni, de Lekana et de Sibiti. Pour les collèges, il s'est agi du CETA d'Okoyo, d'Odziba et de Dolisie »,

La visite guidée du bâtiment d'astreinte Adiac diqué Sylvestre Boudzoumou, le responsable renforcement des capacités et de réforme au Pdac. Rappelons que la coupure du ruban symbolique a été faite par le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, Pascal Robin Ongoka, en présence des représentants de l'Enseignement technique et de l'Agriculture, des autorités académiques et des notables de Madibou.

Fiacre Kombo

DÉPARTEMENT DU POOL

Un plan d'activités préparatoire au lancement du PDDR

Le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Landry Euloge Kolelas, a signé hier, avec la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Adama Dian Barry, le plan conjoint de travail pour la mise en œuvre effective du Programme de démobilisation, désarmement et réinsertion des ex-combattants (PDDR) dont le lancement officiel prévu le 8 juin dernier a été reporté en attendant le règlement du volet politique.

La signature de ce plan conjoint de travail axé sur six points prévoit les activités à mener avant, pendant et après le lancement du DDR qui, selon les informations, ne saura tarder.

Au nombre de ces activités figurent, entre autres, la campagne de sensibilisation des bénéficiaires, l'atelier d'imprégnation du programme et la réunion du comité technique chargée de travailler sur l'ensemble des aspects définis conjointement avec les partenaires dans le cadre du programme.

En effet, plusieurs activités prévues dans la période allant du mois de juillet à décembre devront ainsi permettre au gouvernement, à travers le Haut-Commissariat à la réinsertion des ex-combattants, et aux partenaires bilatéraux impliqués de baliser le terrain de sorte que le PDDR ne souffre plus d'aucune entorse.

Un pas de franchis

Signataire du plan conjoint de travail, la représentante résidente du Pnud a qualifié cet accord



Signature du plan conjoint de travail par les deux parties/DR

d'un pas de franchis pour enfin voir lancer le DDR. Financé à 8 milliards FCFA dont 6 milliards apportés par les partenaires et 2 milliards par le gouvernement congolais, le DDR, dont la durée d'exécution est de quatre ans

(2023-2016), a été élargi après un memorandum d'entente à 160 000 bénéficiaires pour une base de 20 000 intégrant à la fois les ex-combattants, les membres associés et des communautés. Cet élargissement au relèvement

communautaire s'explique, selon le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, par la prise en compte de l'ensemble de la population affectée par les conflits. Outre les quatre composantes classiques, deux nouvelles

qui s'y sont ajoutées tiennent compte du contexte global post-conflit dans le département du Pool et dans le pays.

Celles-ci intègrent la prévention des conflits et d'aide aux communautés en vue de renforcer leur résilience et leur capacité de production des moyens de subsistance.

Par ailleurs, afin de tenir compte des besoins de relèvement de la population, les domaines tels que la prévention des violences communautaires et la résilience des communautés y ont été combinés aux quatre composantes.

Toutefois, la gouvernance du programme, telle que décrite dans son document initial, demeure inchangé, notamment son organigramme et ses mécanismes de suivi et évaluation. Ainsi, pour tenir compte des besoins de relèvement de la population, les domaines tels que la prévention des violences communautaires et la résilience des communautés y ont été combinés aux quatre composantes.

Guy-Gervais Kitina

TRANSPORT FLUVIAL

Premier voyage réussi sur l'axe Brazzaville-Bétou

Après six ans d'interruption, le gouvernement a relancé, il y a un mois, le trafic public sur la voie fluviale vers la partie septentrionale du Congo. Le bateau « Ville de Brazzaville », qui a effectué le 27 juillet dernier le voyage inaugural sur Bétou, a accosté le week-end avec succès au port à passagers plein de marchandises.

Entièrement rénové, le bateau « Ville de Brazzaville » a entrepris, à l'aller comme au retour, un voyage concluant sans ennuis techniques, a confié Gervais Minanga, le capitaine du bateau. A son départ, a-t-il affirmé, le navire a navigué pendant dix jours pour rallier le port de Bétou, une localité du département de la Likouala, frontalière de la République centrafricaine.

Il a, ensuite, quitté Bétou quelques jours après pour regagner Brazzaville avec à son bord 409 passagers et des centaines de tonnes de marchandises de toute nature. De quoi combler les attentes des populations riveraines qui depuis 2017 éprouvent des difficultés à se mouvoir et/ou à écouler leurs marchandises.

« En tant que capitaine de bateau, je suis ravi d'avoir effectué ce voyage test sur



L'arrivée du bateau « Ville de Brazzaville » au port à passagers/Adiac

Bétou après environ six ans d'arrêt de trafic. A l'aller, nous avons passé dix jours en chemin après quelques escales liées au déchargement des marchandises et neuf jours au retour. Nous avons navigué normalement sans ennuis techniques, hormis un cas de noyade que nous avons enregistré à Loukolela, à notre retour.

Nous félicitons le ministre Guy Georges Mbacka qui a beaucoup œuvré pour la reprise du trafic fluvial », a précisé Gervais Minanga. Le commandant de bord a, par ailleurs, assuré que l'unité fluviale s'est bien comportée et est au point pour effectuer très prochainement un deuxième voyage, affirmant que beaucoup de passagers attendent son retour.

« J'éprouve les mêmes sentiments de joie que les passagers qui ont effectué ce voyage inaugural, qui n'ont que le bateau comme principal moyen de déplacement. D'ailleurs, les populations riveraines réclament à cor et à cri le retour immédiat de ce bateau après s'être convaincues de la reprise du trafic sur la voie fluviale », a in-

diqué le directeur de cabinet du ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, qui a assisté à l'accostage du bateau.

Il a profité de l'occasion pour expliquer aux passagers que la parafiscalité a été supprimée et qu'ils ne vont plus payer les taxes illégales non prévues par la loi de finances.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

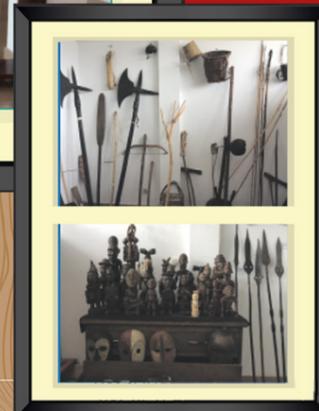
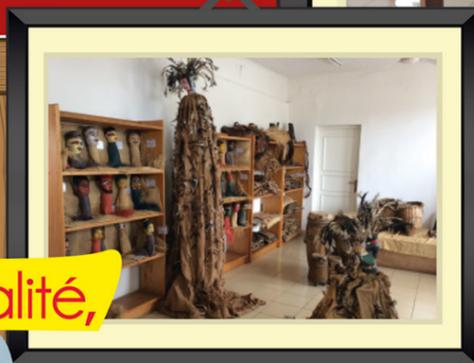
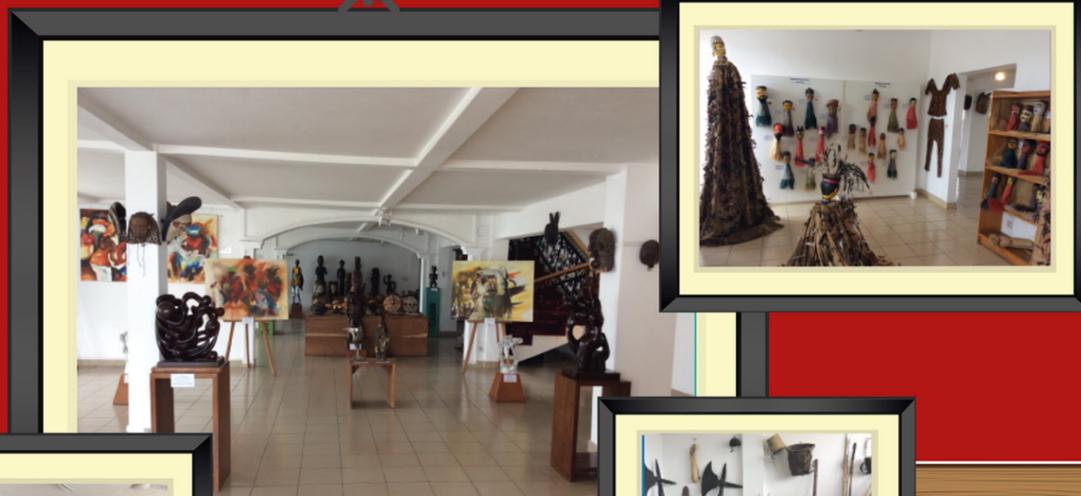
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

VIOLENCES SCOLAIRES

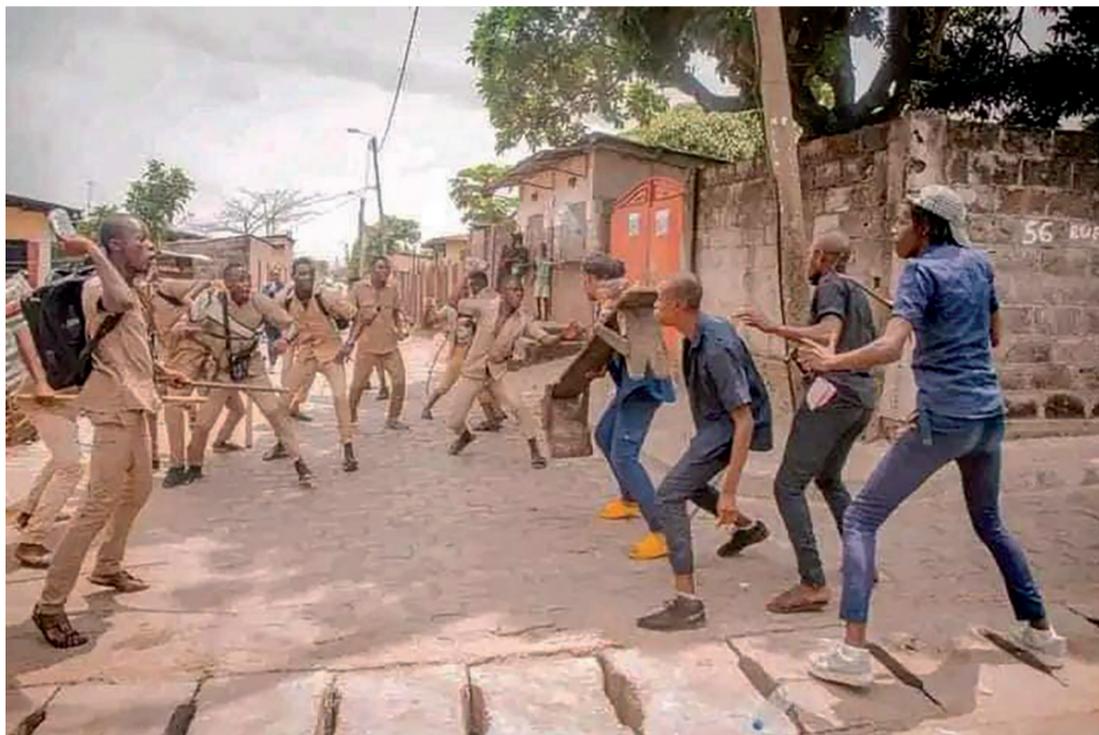
Des élèves sur la liste noire des lycées de Brazzaville

Les élèves du complexe scolaire Anne-Marie-Javouhey, impliqués dans une bagarre éclatée le 19 juin dernier, sont déclarés indésirables dans les lycées publics et privés de la capitale.

Les mesures pour réprimer les violences en milieu scolaire se durcissent. Dans une circulaire du 21 août 2023, en effet, la direction départementale de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabetisation annonce l'exclusion des élèves. « Les élèves du complexe scolaire Anne-Marie-Javouhey centre-ville dont les noms, prénoms et classes suivent, exclus de leur école conformément à la circulaire n°79/AB/DDEC/S du 27 juin 2023, à la suite d'une rixe le 19 juin 2023 sont indésirables dans les lycées publics et privés de Brazzaville », indique la note signée par le directeur départemental Alain Claude Danguouama.

Les élèves en question

David Bakandila (Première C), Gap Sérénah Bokotala (Première D), Mounini Coulibaly (Seconde A), Néhémie Trésor Edouaba (Première D), Grâce Endoke (Première D), Exaucée Haby (Première D), Dieuveil Koumou (Première D), Isaac Moutou Taty (Première C), Edna Nguié (Première D), Emmanuel Okana (Première D), Johan Christ Okemba (Première D), Gédéon Pennel Okoumou (Première D) et Berlin Singbo (Première D), voilà les élèves déclarés indésirables dans les lycées de la capitale dont l'année scolaire 2023-2024 s'annonce très compliquée.



Actes de violences entre élèves/DR

« Les élèves du complexe scolaire Anne-Marie-Javouhey centre-ville dont les noms, prénoms et classes suivent, exclus de leur école conformément à la circulaire n°79/AB/DDEC/S du 27 juin 2023, à la suite d'une rixe le 19 juin 2023 sont indésirables dans les lycées publics et privés de Brazzaville »

Avertissement

Cette exclusion décidée par la direction départementale de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabetisation sonne comme un avertissement, à l'orée de la rentrée scolaire, aux élèves délinquants auteurs des violences dans les écoles. Seulement pour la dizaine

d'élèves déclarés indésirables dans les écoles de Brazzaville, il reste à savoir s'ils n'iront pas s'inscrire dans les écoles des autres départements du pays. Dans ce cas, s'ils n'ont pas tiré les leçons de leurs actes, ils pourront perpétrer les violences au sein des établissements qui peuvent les accueillir dans d'autres localités. D'autres mesures com-

plémentaires méritent d'être mises en place, de façon concertée entre les autorités compétentes, les parents d'élèves, les associations de la société civile et bien d'autres acteurs, pour apporter des solutions aux violences en milieu scolaire qui constituent un des fléaux qui gangrènent le système éducatif congolais.

Rominique Makaya

BACONGO 1

La population inquiète de la dégradation des conditions sociales

Devant le député de la première circonscription électorale de Bacongo, Préférence Gérard Matsima Kimbembé, la population de cette contrée a exprimé, le 26 août, son ras-le-bol face à certaines mauvaises habitudes qui s'incrument dans la société.

Prenant la parole à tour de rôle, chacun a dénoncé certaines manières qui gangrènent notre société aujourd'hui. « Comment pouvez-vous comprendre, monsieur le député, qu'aujourd'hui lorsqu'on emmène un patient à l'hôpital, le personnel soignant exige au préalable de l'argent avant de s'occuper de ce dernier. Ce qui n'existait pas lorsque nous grandissions », a-t-on laissé entendre.

La jeunesse est en total perte de vue. Le phénomène des bébés noirs, « Kulunas » et autres gangs, s'amplifie. « On nous accuse, nous parents, de ne plus éduquer les enfants. Quelle éducation allons-nous transmettre à ces jeunes alors que c'est la même que nous avons reçue de nos ancêtres ». Ici, a-t-elle signifié, la responsabilité incombe surtout à l'Etat qui ne joue plus son rôle. Comment ne pas avoir des « Kulunas » dans la société lorsqu'on sait que des générations entières de diplômés sortis des écoles de formation depuis des années sont laissées à la traîne. « Le gouvernement doit prendre à bras-le-corps cette situation ».

Les arriérés des pensions des retraités que l'Etat ne paye pas, les discriminations constatées dans le



Préférence Gérard Matsima Kimbembé devant ses mandants

partage des vivres et non vivres à « Lisungi », l'insalubrité qui gagne du terrain dans la ville de Brazzaville, l'épineuse question de la morgue de Makélékélé qui laisse à désirer, voilà autant d'autres questions qui ont constitué le menu des échanges entre Préférence Gérard Matsima Kimbembé et ses mandants.

En réponse à ses préoccupations, le député de Bacongo 1 a rappelé qu'en dépit des difficultés surtout financières auxquelles l'Etat fait face, il s'efforce à résoudre quelques problèmes. « Je vous ai compris et pris acte de vos doléances. Je vais les transmettre à l'Assemblée nationale. Certaines de vos préoccupations pourront même faire l'objet de questions orales avec débats », a-t-il conclu.

Rappelons que cette descente avait également pour objectif de rendre compte des travaux de la 2e session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale qui a ratifié certains accords internationaux et adopté quelques projets de loi au nombre desquels la loi portant gestion durable de l'environnement au Congo, celle portant création du Centre national de formation en statistique, démographie et planification.

Jean Jacques Koumbemba



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (METP)
PROJET D'APPUI AU RESEAU DES CENTRES D'EDUCATION, DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE
(ARCEFA)



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AAOI)

N° 1123 01 Y/ 08

Date : 25/08/2023

Nom du Projet : ARCEFA convention de financement CCG 1123 01 Y

Objet : Marchés d'appel d'Offres pour l'acquisition des équipements pédagogiques des centres de formation du réseau CEFA

Quartier BACONGO

BRAZZAVILLE

CONGO (Brazzaville)

Tél : +242 06 656 6386 / 05 626 6094

Lot N° 1 Agent de Maintenance des matériels Agricoles
Lot N° 2 Agent de Production Animale
Lot N° 3 Agent de Production végétale
Lot N° 4 Couturier (e)
Lot N° 5 Gros Œuvre bâtiment
Lot N° 6 Electricien (ne) bâtiment
Lot N° 7 Installateur (trice) Sanitaire et Traitement des Eaux
Lot N° 8 Agent de chaudronnerie industrielle
Lot N° 9 Agent en usinage et maintenance mécanique

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir chaque Dossier d'Appel d'Offres complet en Français sur support numérique ou par mail au secrétariat de la cellule POMO / ARCEFA moyennant le paiement d'un montant non remboursable de Cent mille (100 000) Francs CFA par chèque ou virement exclusivement sur le compte intitulé projet ARCEFA N° 30011 00020 90000220581 30 contre récépissé.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Fournitures de l'Agence Française de Développement.

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), convention de financement CCG 1123 01 Y pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Réseau des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des matériels pédagogiques des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage.

6. Les Offres devront être soumises sous pli fermé avec une version originale et 3 copies accompagnées d'une version numérique à l'adresse ci-dessus au plus tard le Mardi 25 / 10 / 2023 à 14h00 Les Offres doivent comprendre « une garantie de l'Offre », pour un montant spécifié dans chacune des offres du fournisseur.

2. Le METP sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des lots cités en objet.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent au bureau de la Cellule POMO / ARCEFA, Impasse entre le lycée technique commercial 1er Mai et Industriel, BRAZZAVILLE - CONGO à 14 h 30 le Mercredi 25 octobre 2023. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas acceptée.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du projet arcefa@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à :

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

CELLULE POMO / ARCEFA

Impasse entre le lycée technique commercial 1er Mai et Industriel dans l'enceinte du CEFA des Métiers de Bâtiment, Froid et Climatisation (MBFC) de Brazzaville

Le Coordonnateur de la Cellule POMO

MICHEL MOUANGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°. CONGO BU_23_RFGS_262512



Objet : Sélection d'une compagnie d'assurance en vue de la souscription d'une police d'assurance maladie au profit du personnel de CRS programme de la République du Congo et de leurs ayants droits

Date de publication de l'appel d'offres : 29/08/2023

Date limite pour la réception des offres : 12/09/2023 à 12h00

Numéro de référence : Congo BU_23_RFGS_262512

Introduction

Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops (« CRS »), est une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201. CRS a réouvert ses bureaux en République du Congo en 2017 et a son bureau situé sur l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville.

CRS envisage souscrire à une police d'assurance maladie au bénéfice de son personnel et leurs ayants droits durant l'exercice 2024 qui commence le 1er Octobre 2023 et échoit le 30 septembre 2024.

A cet effet, il est lancé le présent appel d'offres ouvert à égalité de conditions à toutes les compagnies d'assurance régulièrement implantées en République du Congo, disposant de solides références et remplissant pour l'essentiel les conditions prescrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres. CRS encourage donc les compagnies intéressées à participer à la présente consultation ouverte en lui soumettant leurs meilleures offres.

Le marché est constitué en un (1) lot unique et indivisible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le **Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en envoyant un mail de demande à l'adresse bidcg@crs.org avec objet « Demande de DAO N° Congo BU_23_RFGS_262512 Souscription à une police d'assurance maladie » ou en retirant la version physique contre décharge au Bureau de CRS à l'adresse indiquée à la clause 1.3.2 du présent Avis d'Appel d'Offres.**

AVIS DE PERTE

M. Assad Abdallah domicilié au 03 avenue Cardinal Emile Biayenda demande à toute personne de bonne volonté ayant retrouvé son passeport libanais n°LR 19678911 du 20 décembre 2022 de bien vouloir le lui déposer ou le contacter au n°06 801 01 53.
Une récompense est prévue.

AVIS DE RECHERCHE

Dans le cadre du lancement de ses activités, l'ETABLISSEMENT MB de la place exerçant dans l'imprimerie et autres prestations recherche un profil suivant :

Un opérateur de saisie ayant de la maîtrise de l'infographie, le pack-office avancé et une expérience suffisante dans l'utilisation des machines : imprimante, copieur, scanner, plastificateur, press à chaud pour impression sur tee shirt, press machine COMBO pour impression sur autres supports bouteille, casquette, stylo, clé USB), imprimante gros format (traceur), etc.

Poste basé à Brazzaville

Date limite : 15 septembre 2023

Merci d'envoyer une Lettre de motivation adressée au Responsable gérant et un CV détaillé aux adresses suivantes : info.mpan.biyala.badogo@gmail.com copie julian.likibi2022@gmail.com

DÉFIS ÉNERGÉTIQUES

Des pays développent des partenariats bilatéraux

La sécurité énergétique préoccupe des Etats, organisations ou régions. L'Union européenne, le Japon, la Russie, la Chine, pour ne citer que ces exemples, multiplient des initiatives au plan national mais aussi auprès des pays producteurs de pétrole pour y faire face. Une préoccupation qui va permettre au Royaume-Uni d'accueillir au printemps 2024 une réunion internationale dans le but d'éviter les crises comme celles causées par la crise russo-ukrainienne en 2022 ou le choc pétrolier dans les années 1970.

La rencontre sera l'occasion d'envisager la sécurité énergétique d'une manière à éviter que des pays ne soient trop dépendants d'une seule source d'énergie, a-t-on appris de source gouvernementale britannique. Ce futur haut lieu d'échanges devra aussi évoquer les différentes menaces à la sécurité énergétique, y compris le risque d'actions « malveillantes » de la part de certains Etats ou de groupes terroristes, ainsi que des événements météorologiques affectant la production d'électricité éolienne ou solaire.

En attendant cet événement, et soucieux de diversifier leurs approvisionnements pour réduire leur dépendance aux hydrocarbures russes, quelques pays européens dont l'Italie et la France se sont tournés vers le gaz algérien ou d'autres zones en Afrique et au Moyen-Orient. TotalEnergies par exemple, a jugé op-

portun de signer de nouveaux contrats avec le géant algérien des hydrocarbures Sonatrach, pour permettre aux deux compagnies d'asseoir leur « rôle capital » dans l'approvisionnement en gaz du marché français et européen. « A travers ces accords, les deux parties confirment et consolident leur partenariat commercial qui leur permet de jouer un rôle capital dans l'approvisionnement en gaz du marché français et européen, en contribuant à la sécurité énergétique des consommateurs », souligne un communiqué. Signalons qu'environ 90% des exportations de gaz algérien partent vers l'Europe.

L'uranium transformé qui permet de produire l'électricité fait aussi partie des sources d'énergie dont l'Europe a besoin. Cela revient à dire que le putsch militaire au Niger, où la société française Orano (ex-Areva) exploite une mine,

rappelle la nécessaire diversification des sources d'approvisionnement de ce minéral indispensable au fonctionnement des centrales nucléaires. Réagissant sur l'uranium nigérien, le président français, Emmanuel Macron, a prévenu que Paris « ne tolérerait aucune attaque contre la France et ses intérêts » au Niger, en proie à l'instabilité depuis le putsch militaire qui a renversé le président Mohamed Bazoum.

Exporter le concept de « centrale flottante » aux pays africains

L'UE souhaite, en outre, juguler la crise énergétique en Ukraine. C'est pour cette raison que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) a annoncé « unir ses forces » avec Kiev pour mobiliser 600 millions d'euros de prêts et de subventions de donateurs internationaux pour la sécurité

énergétique du pays.

Son voisin russe, privé du marché européen, a décidé de renforcer son partenariat avec l'Afrique, un marché de plus en plus important pour son économie, en plein conflit en Ukraine. Moscou cherche aussi à exporter sur le continent africain son savoir-faire en matière d'infrastructures nucléaires. En Egypte, le géant russe du secteur Rosatom a entamé en 2022 la construction de la première centrale du pays, à El-Dabaa, sur les bords de la Méditerranée.

A terme, la Russie aimerait exporter son concept de « centrale flottante » aux pays africains, largement démunis en capacités atomiques. Selon le ministère russe de l'Energie, Moscou a également plusieurs projets pétroliers en Afrique, chapeautés principalement par le groupe privé Loukoïl. Une source sûre signale qu'environ deux tiers des investissements russes

sur le continent africain sont consacrés, entre autres, à l'exploration et la production de pétrole et de gaz, mais aussi d'uranium.

Parlons aussi des ambitions de la Chine en matière de sécurité énergétique : le Qatar a conclu un accord d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) avec China National Petroleum Corporation sur 27 ans, le deuxième contrat de longue durée avec Pékin en moins d'un an, selon des autorités des deux pays. Le riche émirat du Golfe, qui est l'un des principaux producteurs de GNL au monde avec les Etats-Unis et l'Australie, compte déjà parmi ses principaux clients la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Mais il espère aussi sceller des contrats avec les pays européens, ces derniers refusent jusqu'à présent de signer des accords de longue durée.

Nestor N'Gampoula

ZIMBABWE

Emmerson Mnangagwa réélu à la tête du pays

Le président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, a remporté 52,6 % des voix contre 44 % pour son principal adversaire, Nelson Chamisa, selon les résultats officiels publiés le 26 août par la Commission électorale.



Le président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa

Le président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa a été réélu pour un second et dernier mandat de cinq ans, à la suite d'un nouveau scrutin troublé dans ce pays d'Afrique australe dont l'histoire est jalonnée d'élections violentes et contestées.

Quelques minutes après la proclamation de la victoire de Mnangagwa, le porte-parole d'un parti d'opposition a déclaré qu'il rejeterait les résultats, les jugeant « assemblés à la hâte sans vérification appropriée ». « Nous n'avons pas signé les résultats parce qu'ils sont faussés. Nous ne pouvons pas accepter les résultats », a indiqué Promise Mkwanziri, porte-parole de la Coalition des citoyens pour le changement, parti de Nelson Chamisa, principal rival du président Mnangagwa au scrutin.

Les Zimbabwéens se sont rendus aux urnes mercredi et jeudi pour choisir leur président et leurs députés. Les élections, qui devaient se clore mercredi soir, ont dû être prolongées d'une journée.

Yvette Reine Nzaba

NIGER

La Cédéao propose aux nouvelles autorités de se rencontrer en terrain neutre

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a invité les nouvelles autorités du Niger à mener des pourparlers dans un endroit neutre, cherchant à éviter l'intervention militaire dans le pays, a annoncé, le 27 août, le porte-parole de l'organisation Abdel Fattah Moussa.

Les Etats membres de la Cédéao ont proposé au Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) nigérien, présidé par le général Abdourahmane Tchiani, de se rencontrer en terrain neutre. « Nous avons invité les dirigeants du Conseil militaire du Niger à nous rencontrer dans un endroit neutre », a déclaré Abdel

ment redemandé aux militaires nigériens de libérer le président déchu, Mohamed Bazoum, « pour démontrer leur bonne volonté », a indiqué le porte-parole. Selon lui, l'organisation ne s'empresse pas de recourir à l'option militaire pour résoudre la crise, tout en prévenant cependant que la patience de la communauté

Fin juillet, un groupe militaire de la Garde présidentielle nigérienne a déclaré la destitution du président Bazoum à Niamey. Les militaires ont ensuite mis en place le CNSP, dirigé par le général Abdourahmane Tchiani, chef de la garde présidentielle. Les dirigeants des pays de la Cédéao avaient imposé de sévères sanctions aux nouvelles autorités et exigé la libération de Bazoum, menaçant de recourir à la force. Le 18 août, Abdel Fattah Moussa, a annoncé à l'issue d'une réunion des chefs d'état-major des forces armées de la Cédéao que la date exacte de l'intervention militaire au Niger avait été déterminée mais pas encore officiellement annoncée.

« Nous avons invité les dirigeants du Conseil militaire du Niger à nous rencontrer dans un endroit neutre »

Fattah Moussa, porte-parole et commissaire chargé des Affaires politiques, de la paix et de la sécurité au sein de la Cédéao.

Cette institution a égale-

ne sera pas éternelle. « Nous n'avons vu aucune mesure concrète de la part de l'armée et nous n'attendrons pas éternellement », a prévenu Abdel Fattah Moussa.

Y.R.Nz.



Hackathon 2023

Inscrivez-vous

Inscrivez-vous sur
MoMo Hackathon 2023

6 000 000 ^{Fcfa} à gagner

#CHARISMATIQUE



MoMo

MTN

15^e SOMMET DES BRICS

La RDC « pays solution » face aux enjeux actuels de l'humanité

Au dernier jour du 15^e sommet des Brics qui s'est tenu à Johannesburg en Afrique du Sud, avant la déclaration conjointe sanctionnant la fin de ces assises, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, est intervenu, le 24 août, devant les chefs d'États et de gouvernements membres de cette organisation et des pays invités, pour prononcer le discours de la République démocratique du Congo (RDC), au nom du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Dans son allocution, le chef du gouvernement congolais a premièrement salué « l'optimisme » qui caractérise les cinq membres des Brics à affronter les problèmes qui se posent à l'humanité actuellement. « Ce sommet s'inscrit dans la dynamique du changement du paradigme macro-économique et géopolitique du monde et place nos États respectifs devant leur responsabilité de trouver des solutions appropriées aux grands défis qui se posent à l'humanité, à l'instar de la pandémie de Covid-19, du changement climatique, de l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, de la transition énergétique et de la biodiversité. Face à toutes ces réalités, il y a lieu de relever que d'Ekaterinbourg en Russie en 2009 à Johannesburg en Afrique du Sud en 2023, il y a certes un pas qui a été franchi, notamment celui de l'existence de la banque de développement et d'un fonds commun des réserves de change des Brics afin de consolider l'optimisme à affronter les problèmes qui se posent à l'humanité », a déclaré le Premier ministre Sama Lukonde.

Par rapport au thème central du sommet, « Le partenariat pour une croissance mutuelle accélérée, un développement durable et un multilatéralisme inclusif », le Premier ministre congolais a invité les Brics à capitaliser particulièrement les atouts de la RDC face aux défis qui se posent à l'humanité. « Au regard de cette avancée, et devant apporter sa contribution à cet édifice, la

République démocratique du Congo, qui affronte les défis d'une guerre d'agression injuste dans sa partie est, vient à ce sommet comme « pays solution ». Pays solution en ce que la République démocratique du Congo dispose d'un potentiel et des atouts qui constituent un apport indéniable aux défis que je venais d'énumérer », a-t-il dit.

Les potentialités de la RDC

Par son étendue vaste, la RDC est un territoire de 2.345.410 Km², avec 80 millions d'hectares des terres arables utiles au développement de grands projets agricoles. Le Congo-Kinshasa héberge une main d'œuvre de plus



Des chefs d'Etat et de gouvernements au 15e sommet des Brics

« Ce sommet s'inscrit dans la dynamique du changement du paradigme macro-économique et géopolitique du monde et place nos États respectifs devant leur responsabilité de trouver des solutions appropriées aux grands défis qui se posent à l'humanité, à l'instar de la pandémie de Covid-19, du changement climatique, de l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, de la transition énergétique et de la biodiversité. Face à toutes ces réalités, il y a lieu de relever que d'Ekaterinbourg en Russie en 2009 à Johannesburg en Afrique du Sud en 2023, il y a certes un pas qui a été franchi, notamment celui de l'existence de la banque de développement et d'un fonds commun des réserves de change des Brics afin de consolider l'optimisme à affronter les problèmes qui se posent à l'humanité »

de 50 millions des jeunes. Sur le plan des écosystèmes, elle dispose d'un massif forestier protecteur de la couche d'ozone d'environ 155,5 millions d'hectares, soit 10% des forêts tropicales de

la planète et plus de 60% des forêts du Bassin du Congo, en plus d'importantes réserves des écosystèmes naturels de la planète, les tourbières de plus de 30 gigatonnes de dioxyde de carbone. A propos de la transition éner-

gétique, la RDC détient plus de 60 % de la production mondiale du cobalt. Outre le lithium assez connu, la RDC regorge d'autres minerais critiques qui entrent dans la fabrication des batteries et des piles à hydrogène et dont

la demande augmente sans cesse pendant cette ère des énergies renouvelables. « Au regard de tous ces atouts, j'aimerais bien attirer l'attention de tous à plus d'engagement financier dans les programmes destinés aux domaines cités, mais spécifiquement à ceux orientés vers nos centres semi-urbains et villages concernés par la transition énergétique et qui implique la protection de l'environnement. L'évaluation des potentialités dont regorge mon pays m'amène à affirmer son caractère de pays solution, car les investissements souhaités et attendus et qui s'inscrivent dans un cadre de coopération multilatérale gagnant-gagnant permettront au monde d'affronter les défis qui se posent à lui sans heurts », a conclu le Premier ministre Sama Lukonde

Martin Engimo

COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE

Lancement bientôt à Kinshasa du programme de maternité gratuite

D'après le coordonnateur du programme, le Dr Poly Kabila Mbongani, le programme de maternité gratuite sera lancé sauf changement d'agenda, le 4 septembre. Il a fait cette révélation au cours du premier congrès de néphrologie tenu récemment à Kinshasa sur le thème « Les maladies rénales : du diagnostic à la prise en charge thérapeutique ».

Le programme sera lancé dans le cadre du premier paquet de soins de la Couverture santé universelle (CSU). Dans un premier temps, quatre provinces sont d'abord concernées. Mais c'est qui est sûr, le programme s'étendra sur toutes les vingt-six provinces du pays. « Le programme de maternité gratuite sera lancé d'abord dans quatre provinces de la RDC, à savoir Kinshasa, Kasai-central, Sud-Kivu et Kwilu. Avec l'appui de la banque

mondiale. Ce programme, qui sera également lancé dans huit autres provinces d'ici octobre dans le cadre du premier paquet de soins de la CSU, a pour but de réduire la mortalité infantile maternelle », a expliqué

le coordonnateur du programme, le Dr Poly Kabila Mbongani.

L'un des intervenants au premier congrès de néphrologie qui s'est tenu récemment à Kinshasa sur le thème « Les maladies rénales : du dia-

gnostic à la prise en charge thérapeutique », le Dr Kabila exposant sur le thème « La Couverture santé universelle en RDC, état d'avancement », a fait savoir que le programme de maternité gratuite couvrira gratuite-

ment la prise en charge des accouchements, des pathologies et complications liées à la grossesse et à l'accouchement, ainsi qu'à la prise en charge néonatale. Il a fait savoir que près de 500.000 femmes enceintes recevront gratuitement des services de consultation et d'un accouchement assisté et 500.000 nouveau-nés recevront gratuitement, au cours de leur premier mois de vie, des services néonataux adaptés à leurs besoins.

Blandine Lusimana

« Le programme de maternité gratuite sera lancé d'abord dans quatre provinces de la RDC, à savoir Kinshasa, Kasai-central, Sud-Kivu et Kwilu. Avec l'appui de la banque mondiale. Ce programme, qui sera également lancé dans huit autres provinces d'ici octobre dans le cadre du premier paquet de soins de la CSU, a pour but de réduire la mortalité infantile maternelle »

MINES

Alfred Maisha révèle les dessous de l'accord entre Primera et la RDC

Le contrat de partenariat, conclu fin décembre 2022 entre la République démocratique du Congo (RDC) et les Emirats arabes unis, destiné à stopper la contrebande dans le secteur minier congolais, continue à alimenter la chronique.

La convention vient d'être ranimée à la faveur d'une récente question écrite adressée aux ministres du Portefeuille, des Mines et des Finances qui l'ont signée au nom de la République. À en croire le député Alfred Maisha, auteur de cette initiative parlementaire, il y a lieu de s'interroger sur la quintessence de la joint-venture ayant conduit à la création de deux entreprises. Il s'agit de Primera Gold DRC pour le secteur de l'or artisanal et Primera Metals DRC pour le secteur artisanal des 3 (étain, tungstène, tantal).

Pour le député Alfred Maisha, ces accords cachent une mafia organisée en ce sens qu'ils font la part belle aux entreprises émiratis tout en sacrifiant des compatriotes dont la survie dépend de l'économie minière artisanale. D'après le précité, cet accord de Joint venture va à l'encontre de l'esprit du Code minier actuellement en vigueur et implique le bradage des ressources minières congolaises pour les prochaines années. «C'est une énorme perte pour la République», alerte l'élu du Sud-Kivu. Et de faire observer que Primera Group ne contribue qu'à hauteur de 20.000 dollars en capital tandis que la RDC intervient à près de 9.000 dollars dans chacune de ces



Alfred Maisha

deux sociétés pour obtenir une part de 45%.

Avec ses 55% de participation, Primera tient paradoxalement un monopole de l'or congolais pendant 25 ans, ainsi que celui du coltan, du cobalt et de

la cassitérite. Cette situation énerve cet élu national qui ne comprend pas que l'on puisse accorder à Primera, une entreprise peu connue, des droits exclusifs d'exporter de l'or miné artisanalement et à un taux pré-

férentiel exclusif de 0,25 % au détriment des sociétés congolaises. Bénéficiaire, au terme de cet accord, d'un régime fiscal privilégié avec plusieurs exonérations, Primera Group s'en sort grandie avec une participation

majoritaire dans les deux entreprises nouvellement créées. Et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement a, en outre, obligé la Société Aurifère du Kivu et du Maniema (Sakima), une entreprise parapublique congolaise, à signer un accord de 25 ans avec Primera, assorti d'énormes avantages concédés à cette dernière.

Signé le 17 juillet dernier, cet accord porte sur des périmètres déjà couverts par des partenariats de joint-venture et contrats d'amodiation encore valides contractuellement et légalement. Ce qui explique le coup de gueule des sociétés minières partenaires de Sakima SA qui appellent à une gestion efficace du contentieux ainsi créé. D'où le plaidoyer du député Alfred Maisha pour qui les trois ministres concernés ont renoncé au privilège de la souveraineté de la République en mettant à égalité la RDC avec une société privée concernant l'exécution des décisions arbitrales ou judiciaires nées de cette convention. Dans sa démarche, l'auteur de la question écrite aux trois ministres concernés se dit prêt à intensifier la pression si les réponses suggérées ne sont pas convaincantes. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ENJEUX POLITIQUES

Tony Bolamba réclame des sanctions contre la rébellion du M23

Les rebelles du M23 sont toujours actifs dans l'est de la République démocratique du Congo nonobstant toutes les initiatives de paix prises, tant au niveau régional que de l'Union africaine.

Ni les pourparlers de Nairobi sous la facilitation du président Uhuru Kenyatta, ni le processus de Luanda sous la férule de l'Angolais Lourenço dans le cadre de la Cirgl ne sont parvenus à faire bouger les lignes au front. En homme d'État libre et éclairé, le gouverneur honoraire, Tony Bolamba, fait le triste constat de l'immobilisme qui caractérise toutes les approches de paix initiées en rapport avec la situation sécuritaire à l'Est.

Dans une récente tribune disponible sur la toile, ce candidat à la présidentielle de 2023 dit assumer ses propos tenus en décembre 2014 dans un média de la place sur la résurgence du M23. «J'avais bien dit que la page M23 n'était pas tournée car il n'y a pas

eu des sanctions», a indiqué l'ex-gouverneur de l'Equateur, visiblement préoccupé par les graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire perpétrés dans les espaces occupés par le M23, d'après certains rapports des ONG et des médias. «Si aujourd'hui, le rebelle comme Delly Sessanga s'octroie l'audace de critiquer la situation d'insécurité dans laquelle certains de nos compatriotes de l'Est vivent, c'est parce qu'il y avait impunité», a-t-il ajouté.

Neuf ans après la sortie médiatique précitée, le temps n'a pas contredit cet acteur politique car les terroristes du M23 continuent de diriger les zones sous leur contrôle.



Tony Cassius Bolamba

Ils sont toujours en liberté et plus d'un million de personnes déplacées par leur avancée ploient toujours dans l'incertitude. Et Tony Bolamba de réclamer des sanctions contre le M23, bras séculier de certains pays cités dans les rapports du groupe de experts de l'ONU sur la RDC. «Je reconnais que le président Félix Tshisekedi que je succéderai dans les mois qui viennent a hérité d'une situation dormante. Qui blâmer ? Moi, je suis un homme d'État, j'assume. Il fallait que j'insiste sur cette situation de sanctionner les rebelles. Maintenant, il m'appartient de réparer quand je serais élu chef d'État», a-t-il conclu.

A.D.

SANKURU

Ila Ngongo s'imprègne de l'évolution des travaux de lutte antiérosive

La création de Lumumba-ville et son aménagement tiendront également compte de plusieurs paramètres.

En l'occurrence, le développement de la voirie de la Province du Sankuru et surtout de la connectivité entre les centres importants de ladite province et la route nationale n°1. C'est dans cette optique qu'il convient d'inscrire la récente visite effectuée par le directeur du cabinet du ministre d'État des Infrastructures et Travaux publics, Ila Ngongo, sur le site érosif de Jacod dans la ville de Lodja.

Ila Ngongo et quelques membres de sa délégation, notamment le DG de BEAU, le secrétaire général aux Infrastructures ainsi que les experts de l'OVD et de l'Office des routes ont fait le

tour de ce site qui continue à causer d'énormes dégâts à Lodja depuis 2012. Trouvé sur place, le directeur technique de l'entreprise Airis Africa qui exécute les travaux sous un contrat depuis 2022 a fait savoir que plusieurs actions sont en train d'être menées dans le but de faire arrêter l'évo-

lution de cette érosion qui a cinq têtes. «*Nous avons construit deux collecteurs d'eaux sur les avenues des Methodistes et celle de l'Office des routes. Les remblais effectués ont permis de constituer un mur de soutènement*», a déclaré l'ingénieur Tarcisse Pengadiowo. Ainsi, commencé en octobre 2022 pour une durée de quatorze mois, le contrat conclu pour la réalisation de ces travaux avec le

gouvernement Provincial du Sankuru devrait prendre fin dans cinq mois.

Par ailleurs, à l'issue de cette visite d'inspection de ces travaux de lutte antiérosive en cours d'exécution à Lodja, Ila Ngongo a estimé qu'il faut faire avancer les choses rapidement eu égard au projet lié à Lumumba-ville. Il a donc instruit les experts des structures présentes, notamment l'Office des routes, l'OVD et le BEAU de tenir

une réunion technique avec l'entreprise contractante. Après échange entre les deux parties, il a été retenu que les études détaillées complémentaires soient effectuées en vue d'une solution durable. Ces études doivent tenir compte du bassin versant qui déverse les eaux dans l'érosion.

Le périple de cette forte délégation du ministère des Infrastructures et Travaux publics se poursuit. Prochaine étape, le village natal du tout premier Premier ministre de la RDC afin d'appréhender les aménagements pour la construction de Lumumba-ville et d'en apprécier les défis de la connectivité entre les centres importants de la province du Sankuru et la route nationale n°1.

Blandine Lusimana

Les remblais effectués ont permis de constituer un mur de soutènement», a déclaré l'ingénieur Tarcisse Pengadiowo.

Ainsi, commencé en octobre 2022 pour une durée de quatorze mois, le contrat conclu pour la réalisation de ces travaux avec le gouvernement Provincial du Sankuru devrait prendre fin dans cinq mois.

CAF-C1

V.Club éliminé au tour préliminaire par Primeiro do Agosto

C'est une équipe de V.Club en construction qui s'arrête dès le tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, éliminée par la formation angolaise de Primeiro do Agosto avec quelques joueurs congolais expérimentés.

L'aventure a tourné court pour l'AS V.Club en Ligue des champions d'Afrique 2023-2024. Le club dirigé par le président Bestine Kazadi a été éliminé au tour préliminaire de la C1 africaine, le 27 août, au stade des Martyrs de Kinshasa, après le match nul d'un but partout face à Primeiro do Agosto d'Angola. Au match aller une semaine plus tôt à Lobito, le club vert et noir de la capitale RD-congolaise s'était incliné par zéro but à un. V.Club s'arrête donc dès l'entame dans cette compétition africaine inter-clubs.

L'attaquant Héritier Imana Lote a ouvert la marque à la 25e minute, donnant de l'espoir aux Dauphins Noirs de Kinshasa. Mais l'ancien buteur de V.Club parti en Angola, Obed Mayamba, a égalisé pour les Angolais à la 46e minute, balayant les chances de qualification de V.Club qui devrait en ce moment inscrire deux buts. Les joueurs



V.Club

du coach Raoul Jean Pierre Shungu ont manqué de réalisme à l'image d'Elie Mpanzu qui a loupé d'inscrire un deuxième but qui pouvait redonner encore de la verve à ses coéquipiers, après s'être gracieusement ouvert le chemin de but.

Pour cette rencontre, le onze de départ de Raoul Jean Pierre s'est composé du gardien de but Sofiane Ouédraogo, et dans le champ Disengomoka Mpangi, René Zoungrana, Papa Sakande, Togbedji Glele, Junior Ngoma, Olivier Osomba, Nor-

berto Kiatuala, Elie Mpanzu, Héritier Imana Lote et Napo Germain. Sur le banc, il y a eu Archimède Pulu, Christopher Samangwa, Seydou Mpoyi, Dieudonné Ayawo, Desy Mbomba, Jonathan Kika, Musa Ndusha, et Hassan Bhraim. Et dans les

rangs de Primeiro do Agosto au coup d'envoi de la partie, on a noté la présence des anciens pensionnaires du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) comme le défenseur central Bobo Ungenda, des milieux de terrain Merveille Kikasa, Ricky Tulengi, les attaquants Dago Tshibamba (buteur au match aller) et Obed Mayamba (buteur au match retour). C'est donc une équipe de Primeiro avec des joueurs expérimentés qui connaissent bien le football congolais qui a écarté de son chemin une équipe de V.Club avec de nouveaux joueurs (parmi lesquels quelques joueurs étrangers arrivés cette saison) qui se recherchent encore et surtout en manque de compétition dans les jambes depuis plusieurs mois. Les Dauphins Noirs vont donc se recentrer sur la 29e édition du championnat national qui vient de démarrer.

Martin Engimo

DISPARITION

Michel Ngouolali rejoint ses pairs des Bantous de la capitale

Décédé le 10 août à Brazzaville à l'âge de 77 ans, le flûtiste-saxophoniste des Bantous de la capitale, Michel Ngouolali dit Michaux, a été conduit à sa dernière demeure le 26 août. Bien avant, un hommage lui a été rendu par ses collègues, accompagnés par leur manager, Blanchard Ngoukoudi.

Chanteur compositeur, Michel Ngouolali a débuté sa carrière musicale à Poto-Poto au sein de la « Jeunesse musicale du Congo » (JMC), créé par Jean Pierre Gombe. Il a évolué au sein de ce groupe avec Pamelou Mounk'a, Sylvain Bemba, Foundoux Mulele. Pas trop bien connu musicalement par les Brazzavillois, il s'est fait remarquer par son talent à la flûte cubaine lorsqu'il a intégré l'orchestre « African Fiesta Sukisa » du Dr Nico Kasanda à Léopoldville, actuelle Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo de 1967 à 1980. Au sein de ce groupe, il a évolué aux côtés de Nico lui-même, Déchaux, Sangana, Chantal, Mizele, Apôtre, etc. Il a signé de grandes œuvres classées intemporelles à l'instar de "Marie Nella",



Le corps sans vie de Michel Ngouolali dit Michaux communié avec ses collègues des Bantous, fans et famille/Adiac

«Capacité ya bolingo», «Limbita nga Canshita» déclarée meilleure chanson de l'année 1968. En 1969, avec tous les dissidents de « l'African Fiesta »), il crée « African Soul ». Et en 1971, il se retrouve dans GO Malebo (fusion

des dissidents de « l'African Soul » et « African Fiesta Sukisa ») sous la direction du saxophoniste Armando. Il a explosé dans sa carrière, lorsqu'il a produit deux compositions qui ont remporté un très grand succès au sein

du public, à savoir «Limbita nga Canshita» et «Capacité ya bolingo». Michel Ngouolali dit Michaux s'est fait par la suite recruter par Grand Kalle dans « African Jazz ». Malheureusement, il ne resta pas longtemps et revient

à Brazzaville en 1980 pour faire partie des « Bantous de la capitale » comme flûtiste-saxophoniste, de 1980 à 2017.

Entre-temps, de retour au pays, il est sollicité par l'orchestre « Les Trois frères » de Loko Massengo, Michel Boyibanda et Youlou Mabilia, avant d'intégrer l'orchestre « Les Bantous de la capitale » dans les années 80. Michel Ngouolali dit Michaux est resté dans « Les Bantous de la capitale » de 1980 jusqu'à 2017, année au cours de laquelle, il a été contraint d'arrêter sa carrière musicale pour des problèmes de santé. Il composa trois merveilles : "DG Mondo" (grand succès) et "Kadjigo". Né en 1946, Michel Ngouolali dit Michaux, est décédé en 2023.

Bruno Okokana



EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires flâbles de la France ex-colonies de la patrie poétique je réside dans les mots étroits, des mots chevillés qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots enroulés quand le grande pas le ommere pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le couloir de vie avec tant de barga.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Coucou sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Parfois attendre pour Jean-Baptiste Bilombe-Sambé" (2013), de "Les Fragments sauvegardés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en éditions bilingues (français-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tengu

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE



ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POESIES DES CINQ CONTINENTS



L'Harmattan

Roland BEMBELY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé



Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

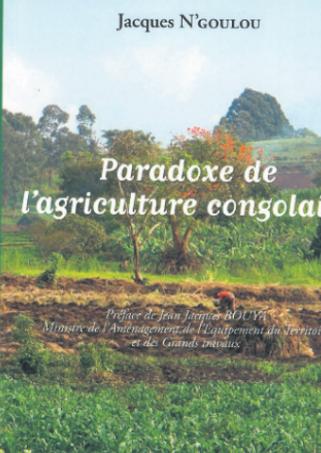
Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique



Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise



Préface de Jean-François BOLLIVY, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Énergie.

Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles



Edilivre

Sorel Et

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Ak

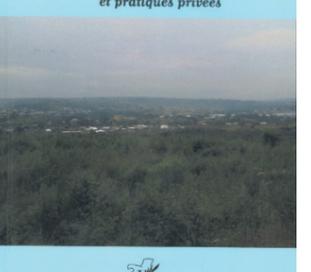
NOUVELLES TERRES



L'Harmattan

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées



L'Harmattan

Placide Moudouou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 3e journée

Nolan Mbemba est entré à la 90e+3 lors du match nul arraché, à 10 contre 11, par Le Havre à Rennes (2-2).

Warren Tchimbembe n'était pas convoqué dans le groupe du FC Metz, vainqueur 1-0 à Clermont.

Ecarté des terrains depuis février par une rupture du talon d'Achille, Loris Mouyokolo faisait son retour dans le groupe de Lorient. Depuis le banc, il a assisté à la victoire des Merlus face à Lille (4-1).

Bradley Locko était titulaire lors du déplacement de Brest à Marseille, contrairement à Josué Escartin, blessé. Le latéral gauche concède le coup-franc qui amène l'ouverture du score phocéenne. Plusieurs bons centres à son actif, il a montré davantage de solidité défensive par la suite. L'OM l'emporte finalement 2-0.

Chrislain Matsima est resté sur le banc lors du match nul de Monaco à Nantes (3-3). Côté canari, Yannis Mbemba n'était pas sur la feuille de match.

Alexis Beka Beka était en tribune lors du match nul de Nice face à Lyon (0-0).

National 1, 3e journée

Longtemps dans l'incertitude, le FC Sochaux de Christ Makosso a débuté sa saison vendredi soir sur la pelouse du Red Star. Au sein d'une équipe totalement chamboulée par la rétrogradation administrative, le jeune défenseur congolais (19 ans) était associé à Fontaine (ex Clermont et AJA). Pour leur première sortie commune, les deux centraux ont connu une hésitation fatale face à Cheick Ndoye sur l'ouverture du score (2e).

Sur le second but, le Brazzavillois ne parvient pas à intercepter le centre de Hachem (13e). Une tête au-dessus à la 48e sur corner à son actif offensif et une volonté permanente de relancer proprement.



Bradley Locko face au Marseillais Ndiaye (Nicolas TUCAT/AFP)

La prestation du grand défenseur (1m92), floqué du numéro 5, reste encourageante pour la suite de la saison, au même titre que les jeunes Ackra et Daho.

Sans Fred Dembi, encore à l'infirmerie, le Red Star l'emporte finalement 2-0.

Titulaire au poste de relayeur, Natanaël Bouékou a été remplacé à la 65e lors du match nul concédé par Niort face à Villefranche-sur-Saône (1-1).

Pas de vainqueur entre Marignane-Gignac et Châteauroux (1-1). Randi Goteni a été remplacé à la 71e, tandis que Rodney Mazi-kou était absent de la feuille de match.

Sans Jason Nguabi, pas encore apparu cette saison, Cholet est défait à domicile par Nancy (0-2).

Rouen et Christopher Ibayi se rendront à Versailles lundi soir.

Allemagne, 5e journée, 4e division,

groupe Nord

Titulaire, Aurel Loubongo-Mboungou offre une passe décisive à la 33e pour l'ouverture du score d'Oldenburg à Flensburg (2-2 score final). Remplacé à la 81e alors que le score était acquis.

Allemagne, 5e journée, 4e division, groupe Ouest

lisé, l'ancien Barcelonais redonne l'avantage à son équipe d'un plat du pied dans le petit filet opposé. Son premier doublé en Europe pour confirmer un début de saison convaincant, individuellement et collectivement. Et se rappeler au bon souvenir de la sélection congolaise ?

Géorgie, 23e journée, 1re division Romaric Etou, titulaire, et Dila Gori, battent Shukura 5-1. Et se relancent dans la course aux places européennes, avec 1 point de retard sur le podium et 6 sur le leader, Batumi.

Allemagne, 4e journée, 3e division

Yann Mabella est entré à la 62e lors du succès de Mannheim face à Hallescher (3-2).

Angleterre, 5e journée, 3e division William Hondermarck est entré à la 67e lors du succès de Northampton à Cheltenham Town (1-0). Le promu est 13e avec 7 points.

Belgique, 5e journée, 1re division

De retour dans le groupe du Cercle de Bruges, Senna Mangué est entré à la 89e lors de la victoire des vert et noir à Saint-Trond (2-0).

Belgique, 3e journée, 2e division

Le RFC Liège bat Ostende 2-0, avec Yan-



Mavis Tchibota, déjà buteur en Coupe de la Ligue, a marqué son premier but de la saison en championnat (DR)

Sans Exaucé Andzouana, le Rot Weiss Ahlen prend un point à Wiendenbrück (1-1).

Arménie, 5e journée, 1re division Sur le banc, au profit de l'Italo-Camerounais Vimercati, Christoffer Mafoumbi a assisté à la défaite de Noah à Alaschkert (1-3). Précisons que le FC Noah a été réduit à dix à 1-1 à la 56e.

Autriche, 5e journée, 2e division Kévin Monziano est entré à la 66e lors du succès de St-Pölten face FAC Team Für Wien (2-0). Le score était acquis.

Croatie, 6e journée, 1re division Que d'émotions pour Merveil Ndockyt lors du match nul du HNK Gorica face au Slaven Belupo (2-2). Placé sur la droite de l'attaque, l'international congolais a ouvert le score à la 45e+4 d'une frappe du droit des 25 mètres.

L'occasion pour l'attaquant congolais de rendre hommage à sa sœur aînée, décédée quelques jours avant le match.

A la 51e, alors que les visiteurs avaient éga-

nick Loemba, entré à la 81e.

Ecosse, 3e journée, 1re division

Livingston l'emporte à Hibernian (3-2).

Dylan Bahamboula est resté sur le banc.

Scott Bitsindou n'était pas dans le groupe.

Grèce, 2e journée, 1re division

Sans Thievy Bifouma, absent, l'OFI Heraklion est balayé sur le terrain de l'Asteras Tripolis (0-3).

Israël, 1re journée, 1re division

Sans Bryan Passi, absent de dernière minute, mais avec Mavis Tchibota, l'Hapoel Tel Aviv se déplaçait sur le terrain du Bnei Shakhnin. L'international congolais a ouvert le score à la 8e minute. Averti à la 58e et remplacé à la 69e, Tchibota est en forme.

Mais pas assez pour être convoqué en sélection, apparemment.

Italie, 2e journée, 1re division

Le Hellas Vérone bat l'AS Roma 2-0. Remplaçant, Jordi Mboula est entré à la 88e.

Warren Bondo n'est pas entré en jeu lors du succès de Monza face à Empoli (2-0).

Camille Delourme



Merveil Ndockyt rend hommage à sa sœur aînée, morte des suites d'une maladie (DR)

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Chypre, 2e journée, 1re division

Ravy Tsouka Dozi était titulaire au poste de latéral droit lors du succès de l'AEL Limassol face à l'AZ Zakakiou (4-3). Battu par Castro qui centre sur le second but, l'international congolais s'est rattrapé offensivement par un bon centre à la 53e, puis une passe décisive à la 72e : après une récupération devant la surface, il écarte pour Srnic, qui enroule parfaitement le ballon (3-2).

À la 88e, son centre est mal repoussé et revient sur Papafotis, qui offre la victoire.

Notons que les visiteurs ont écopé deux cartons rouges.

Luxembourg, 4e journée, 1re division

Sans Kablan Ngoma, absent depuis le début de saison, le Racing Union est défait à domicile par la Jeunesse d'Esch (0-3).

Dudelage s'incline à Monnerich (0-1).

Sans Herman Moussaki, non retenu.

Portugal, 3e journée, 1re division

Gaius Makouta était titulaire lors du match nul concédé par Boavista face à Casa Pia (1-1). Remplacé à la 90e+4.

Sans Jason Bahamboula, non retenu, le Vitoria Guimaraes bat Vizela (2-0).

Remplaçant, Dylan Saint-Louis est entré à la 87e.

Roumanie, 7e journée, 1re division

Cluj s'impose 3-1 face à Botosani. Titulaire au poste de relayeur gauche, Durel Avounou amène le deuxième but de son équipe : dans le couloir, il combine avec Camora, déborde et centre pour Birli-



gea, qui met en retrait pour Otele (36e). Remplacé à la 76e.

Russie, 6e journée, 1re division

Sans Emmerson Illoy-Ayyet, resté sur le banc, Oural chute lourdement chez le Zénith Saint-Petersbourg (0-4).

Russie, 7e journée, 3e division

Sans Erving Botaka-Yoboma, suspendu après son carton rouge de la 6e journée, Ufa est battu à domicile face au Volga Ulyanovsk (0-1).

Slovaquie, 5e journée, 1re division

Yhoan Andzouana était titulaire à son poste de latéral gauche lors du revers du DAC face au Dukla Banska Bystrica (1-2). L'ancien Monégasque a délivré une passe décisive, un petit ballon au cœur de la surface, pour Gavric, sur l'ouverture du score (53e).

Sa deuxième assistance, pour 1 but, en 5 matches de championnat cette saison.

Suisse, 5e journée, 1re division

Le Servette coule à Yverdon (1-4). Titu-

laire, Bradley Mazikou a été remplacé à la 61e, à 0-3.

Première apparition de Morgan Poaty, entré à la 58e, alors que Lausanne était mené 0-3 par Winterthur. Les Vaudois chutent finalement 3-5.

Turquie, 3e journée, 2e division

Bevic Moussiti Oko est resté sur le banc lors du match nul de Boluspor face à Saliunfaspor (1-1).

Ukraine, 5e journée, 1re division

Deuxième but de la saison pour Beni Makouana, qui double le score pour Polissya, vainqueur 3-0 à Oleksandria. À la réception d'un centre, à la 80e, l'international congolais contrôle de la poitrine, élimine du gauche et enroule du droit. Un beau but qui confirme le bon début de saison de l'attaquant et de son équipe, 3e du classement.

Ligue 2, 4e journée

Laval prend un point à Quevilly-Rouen (0-0). Titulaire, Marvin Baudry a livré une prestation solide. Pris à défaut à une reprise, à la 86e, mais son gardien sauve la baraque.

Sans Mons Bassouamina, blessé, Pau coule à Guingamp (0-4).

Alain Ipiélé est entré à la 62e lors du revers de Dunkerque face à Angers (0-1).

Anncy et Kévin Mouanga reçoivent Saint-Etienne lundi soir. Sans Niels Nkounkou, dont le transfert à Francfort est imminent.

Camille Delourme

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE FOOTBALL
MEMBRE DE LA FIFA, DE LA CAF ET DE L'UNIFFAC

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération Congolaise de Football (FECOFOOT) informe l'opinion nationale et internationale que le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a prononcé ce jeudi 24 Août 2023 la sentence finale dans l'affaire qui l'opposait à Jean Joseph MOUANDA DIBALA.

En effet le 21 septembre 2022, Monsieur Jean Joseph MOUANDA DIBALA avait fait appel devant le TAS afin que celui-ci adopte une sentence annulant l'Assemblée Générale Elective de la FECOFOOT du 02 septembre 2022.

Après avoir examiné et statué sur les exposés des faits des différentes parties, le Tribunal Arbitral du Sport.

1-Dit que l'appel formé par l'Appelant Jean Joseph MOUANDA DIBALA est irrecevable

2-Dit que la procédure arbitrale du TAS 2022/A/9180 est terminée et rayée du rôle du TAS.

3-Dit que les frais de procédure, qui seront déterminés et notifiés aux parties ultérieurement par le greffe du TAS, seront mis en totalité à la charge de l'Appelant Jean Joseph MOUANDA DIBALA

4-Chaque partie conservera à sa charge ses propres frais de défense encourus pour les besoins à la présente procédure.

Fait à Brazzaville, le 25 août 2023

Le Secrétaire Général,

SANTÉ

Atelier résidentiel d'auto-évaluation des capacités du RSI

Les travaux ont débuté, le 26 août, en présence d'Aubierge Victoire Kimpamboudi Matondo, directrice départementale des soins et services de santé de Pointe-Noire, accompagnée du Dr Jean-Pierre Okandze Elenga, coordonnateur du Regional disease surveillance systems enhancement (REDISSE IV), et du Dr Jean Medard Kankou, directeur de l'épidémiologie et de la santé. L'atelier va s'achever le 1er septembre prochain.

Au total quarante-cinq participants vont procéder à la validation des données collectées sur les dix-neuf domaines techniques du Règlement sanitaire international (RSI) 2005 afin d'apprécier le niveau de réalisation des indicateurs ainsi que les preuves de la mise en œuvre du Plan d'action national de sécurité sanitaire. Au cours de cet atelier, un rapport de l'auto-évaluation va être produit et validé afin de permettre la réalisation de l'évaluation externe conjointe des capacités du RSI en République du Congo. Les travaux vont se dérouler en exposés préliminaires des facilitateurs et en groupe en se basant sur les directives de la troisième édition du guide de la Surveillance intégrée de la maladie et la riposte, outil de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ainsi les séances plénières vont permettre de valider les travaux réalisés en groupe. Pour le Dr Jean-Pierre Okandze Elenga, le Règlement sanitaire



Photo de famille à l'ouverture de l'atelier/Adiac

international (RSI-5), adopté par l'Assemblée mondiale de la santé en 2005 et entré en vigueur en 2007, est un instrument juridique international contraignant visant à prévenir la propagation internationale des maladies, s'en protéger, les maîtriser et y réagir par une action de santé publique proportionnée et limitée aux risques qu'elles présentent pour la santé publique, en évitant de créer des entraves inutiles au trafic et au commerce internationaux.

Pour sa part, le Dr Jean Medard Kankou a rappelé que la République du Congo s'est associée à 195 autres pays membres de l'OMS en vue d'adopter en mai 2005 le RSI. Dans la mise en œuvre de ce règlement, il y a un cadre de suivi et évaluation qui comprend des composantes. « L'une des composantes obligatoires, c'est la réalisation pour chaque pays de l'évaluation externe conjointe des principales capacités du règlement sanitaire internatio-

nal. Cette évaluation consiste à améliorer, les progrès que tous les pays réalisent pour l'amélioration de la sécurité sanitaire dans le cadre de la prévention, la détection et de la riposte aux menaces sanitaires » a-t-il déclaré.

Le Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, quatrième phase (REDISSE IV), a été conçu pour contribuer à la sécurité sanitaire régionale et mondiale dans la

mesure où il accompagne les pays d'Afrique centrale à respecter les obligations au titre du RSI-2005 grâce à la mise en œuvre de la Stratégie de surveillance intégrée de la maladie et la riposte, et au respect des normes du Code des animaux terrestres et aquatiques de l'Organisation mondiale de la santé animale. Le REDISSE IV est également en cohérence avec les objectifs du Programme mondial de sécurité sanitaire.

Séverin Ibara

FESTIVAL PONTON MIZIKI

Les Bantous de la capitale invités à la première édition

Organisé par l'institut français du Congo (IFC), le festival Ponton Miziki aura lieu dans la ville de Pointe-Noire du 30 septembre au 1er octobre à la Côte sauvage. Pour sa première édition, le festival sera honoré par Les Bantous de la capitale.



Plusieurs artistes sont attendus sur scène au festival Ponton Miziki. Parmi ceux-ci, il y a le légendaire groupe congolais Les Bantous de la capitale. Créé en 1959 à la veille de l'indépendance du pays, l'orchestre Bantous de la capitale continue à faire la fierté du Congo par ses prestations qu'il donne à travers le monde. Âgés mais loin d'être usés, Les Bantous de la capitale, l'un des plus anciens orchestres d'Afrique, feront monter la température à Pointe-Noire. Ils livreront comme d'habitude un show époustouffant à la hauteur de leur réputation.

Avec Les Bantous de la capitale, c'est six décennies de bonheur, des concerts inoubliables et des chansons cultes. Notons que ce groupe a subi de nombreuses mutations au fil des années, avec notamment la perte de ses pères fondateurs, à savoir Jean-Serge Essous, Saturnin Pandi, Célestin Kouka « Célio », Daniel Loubélo « De la lune » et le grand Edo Nganga.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

Le reggaeman Jah Thiano va se produire à l'Espace culturel O'bosso

L'artiste-musicien Jah Thiano va livrer, le 15 septembre, à l'Espace culturel O'bosso de Tié-Tié dans le 3^e arrondissement de la ville océane un concert acoustique pour égayer ses nombreux fans.

Au cours du concert organisé par O'bosso Arts Management, le public va savourer le nouveau répertoire de l'artiste mais aussi ses vieux succès qui font sa réputation depuis plus de dix ans. Le lion de l'Afrique comme on l'appelle affectueusement ne sera pas seul sur le podium. Sont invités à prêter lors de ce concert les artistes Perle -J, Prolific Black Star, Man Elvis, Belly One, Jah Mista Baf, King Cerveau, Manu Bendo, Cheril Snow, Jah Africain...

Philanthrope et humaniste, Jah Thiano, à travers sa fondation Makeda, organise régulièrement pendant la période des vacances des concerts caritatifs pour soutenir les enfants en difficulté, notamment ceux qui sont scolarisés, en recueillant des fonds pouvant permettre aux parents de faire face aux dépenses inhérentes à la rentrée scolaire.

De mère choriste, Jah Thiano a, dès sa tendre enfance, contracté le virus de la musique en jouant déjà le tambour dans la chorale de l'Eglise pentecôtiste. C'est en 1997 que Thiano écrit ses premiers textes de rap et intègre les différents groupes qui excellent dans ce genre musical avant



de créer lui-même son propre groupe en 2004 appelé Antidote. Mais il s'est vite rendu compte que le rap n'assouvait pas sa passion musicale que le reggae a comblé par le concours d'un auteur compositeur camerounais appelé Pool. Ce dernier lui a parlé de Bob Marley et du mouvement rasta. Thiano décide alors de faire du reggae et d'intégrer le mouvement rastafari. Il chante

en bembe, lingala et lari et autres dialectes du Congo. Il défend les sans-voix, les opprimés et les victimes de violence et d'injustice. Dans ses chansons, Jah Thiano dénonce sans cesse les maux qui minent la société congolaise en particulier et africaine en général. Initiateur du festival reggae Kongo Dia Ntota, il va bientôt effectuer une tournée internationale.

Hervé Brice Mampouya

ELIMINATOIRES CAN 2023

23 Diabes rouges convoqués contre la Gambie

Les Diabes rouges affrontent le 10 septembre à Marrakech, au Maroc, les Scorpions de la Gambie, match comptant pour la sixième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations qui se jouera en Côte d'Ivoire en 2024.

Les Congolais, troisièmes de leur groupe avec six points, n'ont plus leur destin en main parce qu'ils ont été devancés de trois longueurs par la Gambie au terme de la cinquième journée. La seule option qui leur reste est de l'emporter pour évincer les Scorpions de la deuxième place du groupe grâce à la règle de la confrontation directe. Notons qu'au match aller, les Diabes rouges l'avaient emporté 1-0 à Brazzaville grâce à un but d'Antoine Makoumbou.

Un exploit à rééditer pour espérer se qualifier à la phase finale de la CAN qu'ils n'ont plus disputée après leur dernière participation en Guinée équatoriale en 2015. Les Diabes rouges ont, en effet, manqué trois éditions successives, notamment en 2017, 2019, 2021. Pour ce match, Paul Put a convoqué 25 joueurs. Il y a des nouveautés et des retours. Dans le registre des retours, on note la présence de Wolfrigon Mongondza qui n'avait plus été appelé à l'équipe nationale depuis le match retour à Harare contre le Zimbabwe perdu 0-2 par les Diabes rouges. Silvère Ganvoula et Béni Makouana sont aussi de retour.

Hondermack William va, quant à lui, fêter sa première sélection avec les Diabes rouges. Après trois mois de procédure administrative, la Fédération internationale de football vient de le déclarer éligible avec Simon Nsana. Il faisait partie des deux joueurs congolais qui n'avaient pu jouer lors de leur dernière convocation contre le Mali. Alain Ipiélé et Christ Bimbambou complètent la liste

des arrivés.

Les Diabes rouges vont affûter leurs armes au Maroc. La première vague de la délégation est attendue au Maroc le 29 août. La deuxième arrive les 3 et 4 septembre sauf Fred Dembi qui rejoindra le groupe le 5 septembre.

La liste des Diabes rouges convoqués

Gardiens : Pavelh Ndzila (APR/Rwanda), Giscard Mavoungou (AS Otohô) et Wolfrigon Mongondza (Diabes noirs).

Défenseurs :

Fred Dembi (Red Stars/France) Yoann Andzouana (FK DAC 1904/Slovaquie), Passi Bryan (Hapoel Tel Aviv/Israël), Missie Biatoumoussoka (Far de Rabat/Maroc), Bradley Mazikou (Servette FC/Suisse), Poaty Morgan (Lausanne sport/Suisse), Ryan Bidounga (CSKA 1948/Bulgarie) et Julfin Ondongo (AS Otho).

Milieux de terrain : Gavis Makouta (Boavista/Portugal), Antoine Makoumbou (Cagliari Calcio/Italie), Hondermack William (Northampton/Angleterre), Harvy Ossété (FS Saint Eloi Lupopo/RDC), Thievy Bifouma (OFI Crète/Grèce), Warren Tchibembé (FC Metz/France).

Attaquants : Prestige Mboundou (Ajman club/Emirats arabes unies), Alain Ipiélé (Dunkerque/France), Beni Makouana (Polissya/Ukraine), Guy Mbenza (Muaiter SC /Arabie saoudite), Gabriel Charpentier (Parma Italie) et Silvère Ganvoula (Young Boys/Suisse)

James Golden Eloué

AFRIQUE CENTRALE

L'AFD a investi plus de 2 mille milliards FCFA en sept ans

Entre 2016 et 2022, les pays d'Afrique centrale (Cameroun, Congo, Tchad, Centrafrique, Gabon, République démocratique du Congo) ont bénéficié de 2 099,062 milliards FCFA (3,2 milliards d'euros) de l'Agence française de développement (AFD), selon un rapport publié le 28 août.

En 2016, une enveloppe de 185,439 milliards FCFA a été versé par l'agence d'exécution de la politique française aux six pays de la zone Afrique centrale ; 389,966 milliards FCFA (594,5 millions d'euros) en 2017 ; 275,239 milliards FCFA (419,6 millions d'euros) en 2018 ; 348,969 milliards FCFA (532 millions d'euros) en 2019 ; 124,303 milliards FCFA (189,5 millions d'euros) en 2020 ; 167,006 milliards FCFA (254,6 millions d'euros) en 2021 et 314,859 milliards FCFA (480 millions d'euros) qui ont été débloqués en 2022.

Dans cette enveloppe globale, le Cameroun a capté plus de 50% des financements, soit 918,339 milliards FCFA (1,4 milliard d'euros), selon un classement de Proparco, institution financière affiliée à AFD. Le Cameroun est suivi par le Congo avec 317,286 milliards de FCFA (483,7 millions d'euros) ; puis du Gabon avec 227,617 milliards FCFA (347 millions d'euros) ; puis la RDC avec 217,843 milliards FCFA (332,1 millions d'euros). La République centrafricaine vient en dernière place avec 126,534 milliards FCFA (192,9 millions d'euros) et un projet Multi-pays de 24,926 milliards FCFA (38 millions d'euros).

Ces financements sont allés au profit de 175 projets en exécution dans les secteurs récipiendaires suivants: les appuis budgétaires et fonds d'études; les infrastructures, le transport et développement urbain; l'agriculture et sécurité alimentaire ; l'éducation et formation; l'eau et l'assainissement; le secteur productif ; la gouvernance; les énergies, l'environnement et les ressources naturelles; la santé, le climat et l'environnement.

Yvette Reine Nzaba

ECLAIRAGE PUBLIC À BRAZZAVILLE

Poto-Poto I donne le ton

Le député de la première circonscription électorale de Poto-Poto, troisième arrondissement de Brazzaville, Rick Gérard Bokilo, a installé environ 1126 lampadaires pour éclairer les rues et avenues des quartiers 31 et 32, montrant ainsi l'exemple à suivre dans la ville capitale.

Le problème d'obscurité est en passe d'être résolu dans certains quartiers de Poto-Poto. Grâce au député de la première circonscription électorale, plusieurs artères sont désormais éclairées. Un véritable soulagement pour les habitants qui étaient souvent victimes d'actes de banditisme favorisé par l'obscurité. « Depuis que le député nous a installé les lumières, vraiment nous sommes très heureux et très contents, nous lui disons merci beaucoup, que le bon Dieu le protège », a souhaité un habitant.

Une œuvre de bonne foi positivement appréciée par l'administrateur maire de Poto-Poto, Jacques Elion, qui appelle la population à la responsabilité, car désormais il est possible de circuler à Poto-Poto en toute sécurité même à des heures tardives. « Nous en sommes tous fiers. Quant à la population, elle doit être responsable en contrôlant ces lampadaires pour que



Une rue de Poto-Poto éclairée/DR

Une œuvre de bonne foi positivement appréciée par l'administrateur maire de Poto-Poto, Jacques Elion, qui appelle la population à la responsabilité, car désormais il est possible de circuler à Poto-Poto en toute sécurité même à des heures tardives.

personne ne les détruit », a-t-il dit.

Le manque d'éclairage public est un véritable casse-tête dans les grandes villes du Congo. En effet, toutes les promesses des autorités se sont souvent avérées infructueuses. Ceci au moment où le pays fait face depuis plusieurs années à une insécurité grandissante dans les villes. Le député Rick Bokilo l'a sûrement compris. En une année et demie de mandature, il a posé plusieurs actions philanthropiques au nombre desquelles la réhabilitation de l'école primaire Pierre-Nzoko, la réfection de la basilique Sainte-Anne du Congo dans le cadre de la célébration de ses quatre-vingts ans d'existence cette année. Se voulant être plus proche de ses mandants, l'élu de Poto-Poto 1 a passé la fête de Noël avec les enfants et celle de la Tabaski avec les musulmans de sa circonscription.

Parfait Wilfried Douniama